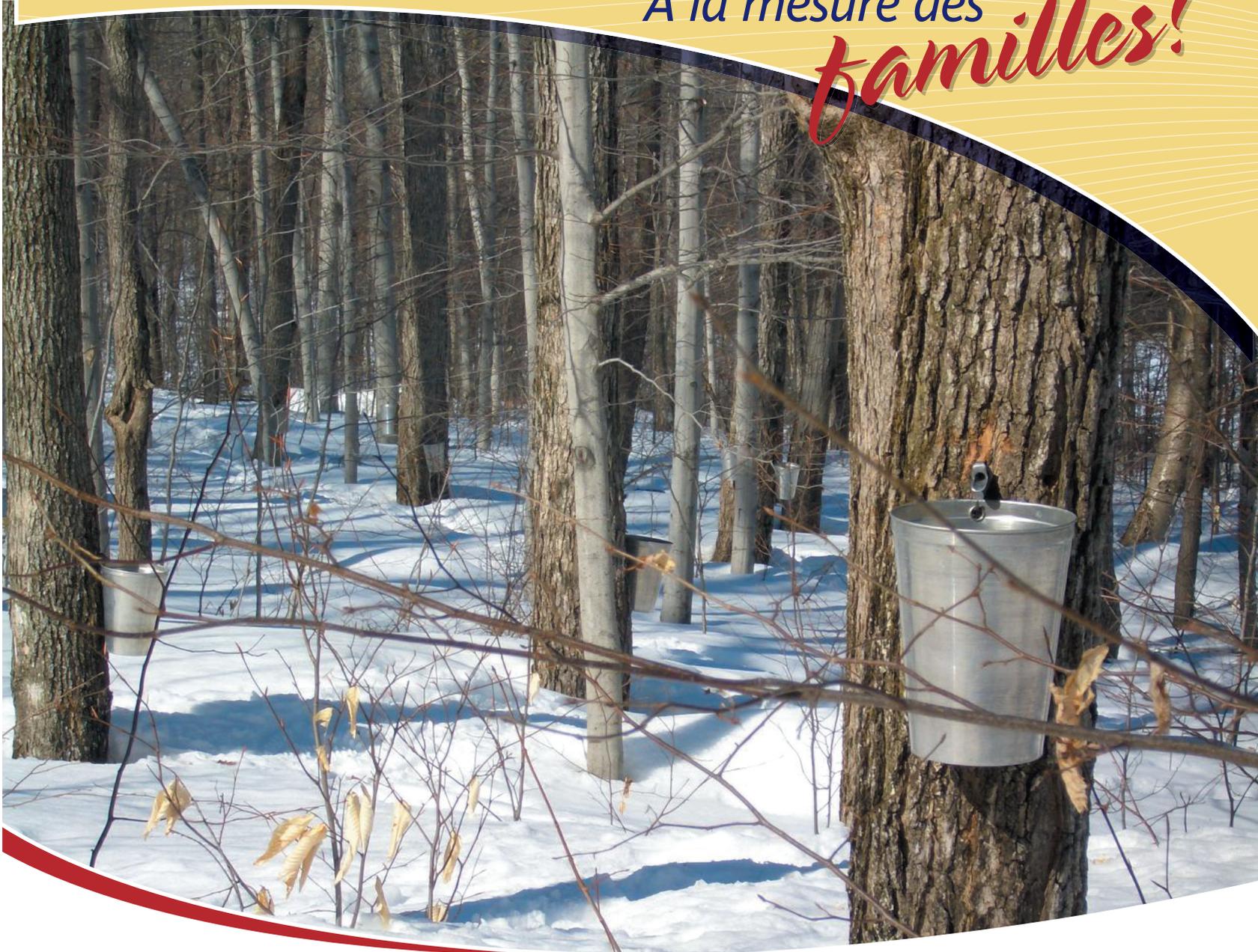




Bulletin d'informations de la Ville de **Notre-Dame-des-Prairies**

Le Prairiquois

À la mesure des
familles!



Chalut **AUTO**
JOLIETTE

Alain Chalut, président

250, boul. Barrette, Joliette (Québec) J6E 6J5
Tél. : 450 756-1638 | Mtl. : 514 861-4859
Fax : 450 755-2913 | www.chalutauto.com



CHEVROLET



Cadillac



CORVETTE



BUICK

GMC

VOLVO

LOCATION PLUS



Le Prairiquois

Mars 2010 • Volume 36 Numéro 1

Sommaire

Mot du maire	2
Budget 2010	4
Concours de toponymie	5
Collectes des matières compostables	6
Notre-Dame-des-Prairies obtient ses 3 fleurons	7
Règlement sur les appareils de chauffage au bois	7
Programme de subvention	8
Offre d'emplois	9
Bibliothèque NDP	10
Camp de jour et terrain de jeux	11
Terrain de baseball	12
Programmation des loisirs - Été 2010	13
Babillard des organismes	16
Numéros importants	22

Hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies

225 boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 1E7

Téléphone: 450.759.7741

Télécopieur: 450.759.6255

Site Web : www.notre-dame-des-prairies.org

Courriel : prairies@notre-dame-des-prairies.org

Heures d'ouverture des bureaux :

Du lundi au mercredi :

de 8 h 30 à 12 h • 13 h à 16 h 30

Jedi :

de 8 h 30 à 12 h • 13 h à 17 h 30

Vendredi :

8 h 30 à 12 h

Séances du conseil :

Le troisième lundi d'avril. Les premiers et troisièmes lundis de mai et juin, à 20 h.

Écrit en collaboration :

Révision, correction et mise en page :

Service du secrétariat

*Distribution gratuite dans tous les foyers
dès sa publication.*

Mot du *maire*



Chères Prairiquoises et chers Prairiquois,

D'entrée de jeu, j'aimerais corriger une omission que j'ai faite bien involontairement lorsque je me suis adressé à vous par le biais du Prairiquois de décembre 2009. Il devient donc essentiel pour moi de remercier, au nom du conseil et au nom de la population prairiquoise, les élus(es) qui ont quitté la scène municipale à l'automne dernier.

D'abord, madame Denise Cloutier Bergeron, conseillère municipale du quartier Sainte-Julie. Denise a su démontrer à plus d'une occasion, par son importante implication et sa grande disponibilité, son souci du mieux-être de la collectivité. Son apport à la commission de la famille a été plus que considérable. La décision de se retirer de la scène municipale n'a sûrement pas été facile, mais je suis persuadé qu'elle y a mis toute la réflexion nécessaire pour faire le bon choix.



Que dire de monsieur Pierre Lambert qui a représenté les citoyens du quartier Vivaldi pendant 22 ans. D'abord qu'il nous a quitté de façon bien tragique. Nous pourrions qualifier cet événement de presque surréaliste. Responsable de la commission des finances, il scrutait à la loupe chaque geste financier de la Ville avec le souci de toujours respecter la capacité de payer de ses concitoyens et concitoyennes. D'opinion ferme, prompt, ses prises de position étaient souvent tranchées. Il nous a quitté gagnant, dans ce qui l'animait le plus, la politique.

Monsieur Jean-Luc Aubin, conseiller municipal du quartier Chaloupe. Jean-Luc a lui aussi fait preuve d'une grande disponibilité et d'une importante implication et ce, particulièrement à la commission de la voirie. Il laissera la trace d'un homme attentif aux besoins de la communauté.



Je me fais ici le porte-parole de tous les prairiquois et prairiquoises, pour affirmer que nous garderons tous et toutes de très bons souvenirs du passage de Denise, Pierre et Jean-Luc à la Ville de Notre-Dame-des-Prairies et je tenais sincèrement à leur exprimer en votre nom, toute notre reconnaissance pour ses années de dévouement au conseil municipal.



Je tiens à féliciter monsieur Jean-Guy Forget, nouvellement élu au quartier Vivaldi. Il a suivi un parcours un peu inhabituel mais ce n'est sans doute pas par hasard qu'il se retrouve parmi nous.

Dans un tout autre ordre d'idée je vous informe que le conseil municipal a décidé de poser un geste concret pour améliorer l'environnement en adoptant un règlement régissant les appareils de chauffage au bois sur son territoire. Le règlement vise uniquement les nouvelles installations ou le remplacement d'appareils existants. De plus, afin d'encourager les familles prairiquoises à remplacer leurs vieux poêles par un appareil conforme, la ville a mis en place un programme d'aide financière pour le remplacement des appareils non conformes. Il s'agit d'un programme volontaire et si vous êtes intéressés à en connaître les critères d'admissibilité vous les retrouverez à l'intérieur de la présente publication. Cette nouvelle initiative permettra de réduire l'émission de matières polluantes dans l'air et s'inscrit tout à fait à l'intérieur de nos politiques de développement durable tant sur le plan économique, social, qu'environnemental.

Avec la belle saison qui approche, nos préparatifs en vue de la réalisation des travaux de réfection des infrastructures vont bon train. En effet les professionnels ont été retenus et travaillent déjà à la confection des plans et devis et aux demandes d'autorisation auprès du ministère de l'environnement. Les procédures d'adoption des règlements d'emprunt sont en cours afin de lancer les appels d'offres dès que possible. Cette année, des travaux de canalisation de fossés et la réfection du pavage sont prévus sur l'avenue des Cèdres et sur la rue Bois-Franc (entre Pierre et Moreau). Pour les réfections d'infrastructures, les subventions pour les travaux des rues Roch et Philippe sont annoncées, soit respectivement 403 200 \$ et 519 600 \$. Pour les rues André et Martin, nous attendons confirmation de subventions de l'ordre de 418 050 \$ et 354 000 \$ respectivement.

Le printemps amènera aussi la finalisation des travaux d'aménagement des passerelles inter rives. La passerelle des Clercs était déjà fonctionnelle à l'automne dernier et la passerelle des Jonquilles viendra compléter le tout, pour ainsi assurer le bouclage de notre réseau cyclable. Le conseil municipal est toujours soucieux de mettre à la disposition de sa population des infrastructures qui favorisent le développement de saines habitudes de vie et il est fier de cette réalisation qui permettra aux prairiquois et prairiquoises de profiter d'une activité de plein air **À la mesure des familles.**

Les travaux de réfection de la piscine municipale devrait débiter sous peu et nous anticipons une subvention d'environ 370 182 \$.

Les enfants inscrits au camp de jour pourront dès cet été, bénéficier d'une infrastructure améliorée et sécuritaire.

En mai 2007, la ville avait présenté une demande d'aide financière au *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport* afin de faire l'aménagement du parc des Champs-Élysées. Et bien, ça valait la peine d'être patient puisque ce projet pourra se réaliser grâce à une contribution financière anticipée d'environ 436 192 \$ dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives*. L'aménagement de ce parc enchanteur permettra de faciliter et d'inciter la participation de tous les citoyens et citoyennes à la pratique de sports, d'activités physiques et de plein air, en offrant des installations sécuritaires et accessibles pour tous les groupes d'âges.

Vous pouvez constater que les projets ne manquent pas et que notre planification à moyen terme nous permet de bénéficier de sommes importantes pour accroître la qualité des services que nous offrons, tout en réduisant les coûts.

Question de rétablir les faits, à l'automne 2009, le Centre Local de développement de la MRC de Joliette avait déclaré que l'enquête annuelle de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante mentionnait que Joliette était la ville québécoise la plus dynamique en matière d'entrepreneuriat au Canada et occupait la troisième position dans le top 10 des villes les plus entreprenantes au pays. Toutefois, il est à noter que cette enquête faisait référence à toute l'agglomération de Joliette dont Notre-Dame-des-Prairies fait partie. Nous pouvons donc être fier pour les industriels et commerçants prairiquois qui s'inscrivent à l'intérieur de cette dynamique en matière d'entrepreneuriat au Canada.

En terminant, je souhaite à tous et à toutes, que le retour du printemps vous apporte un vent de renouveau dans tous les projets qui vous tiennent à coeur.

Alain Larue

Maire

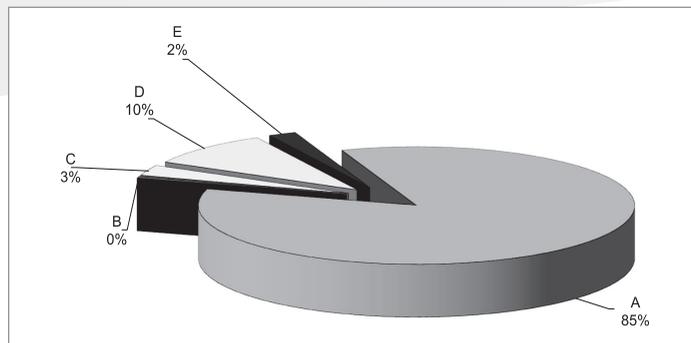
Budget 2010

Le 21 décembre dernier, le conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a adopté son budget annuel pour l'exercice financier 2010. Nous vous présentons le détail des prévisions budgétaires des revenus non consolidés, des dépenses de fonctionnement et de financement ainsi que du programme triennal des dépenses en immobilisation.

REVENUS BUDGET 2010

A Taxes	7 895 860
B Paiements tenant lieu de taxes	48 000
C Transferts	265 860
D Autres revenus de sources locales	883 740
E Affectations	190 669

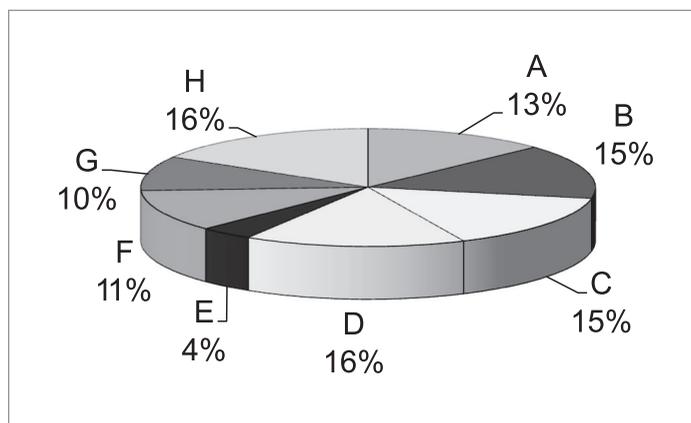
Total des revenus 9 284 129



DÉPENSES BUDGET 2010

A Administration générale	1 213 233
B Sécurité publique	1 395 406
C Transport	1 394 920
D Hygiène du milieu	1 452 905
E Aménagement, urbanisme et développement	357 085
F Loisirs et culture	1 060 253
G Frais de financement	885 094
H Remboursement de la dette à long terme	1 525 233

Total des dépenses 9 284 129



PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION

Le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2010, 2011 et 2012 a été déposé lors de la séance du budget du 21 décembre dernier. Pour l'année 2010, les dépenses en immobilisation représentent une somme de 2 413 870 \$ dont 2 253 870 \$ sont attribuées principalement aux investissements devant servir à la réfection de nos infrastructures. De ce montant, 1 500 000 \$ est supporté par une subvention provenant du Programme d'aide au renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout.

Notre programme triennal des dépenses en immobilisation s'inscrit donc dans la vision du conseil municipal de participer à la relance économique en investissant dans des projets où il y a des argents disponibles à l'intérieur de programmes gouvernementaux. Le fait de s'y être inscrit, nous aura permis de bénéficier de sommes importantes qui viennent amoindrir la charge fiscale imposée aux contribuables.

CONCOURS DE TOPONYMIE

OUVERT À TOUS, Citoyens et citoyennes de la ville de Notre-Dame-des-Prairies

Aidez nos écoles dans leur recherche d'un nom unificateur!



Les écoles intégrées Dominique-Savio et Monseigneur-Jetté ont vécu de nombreux changements au fil des ans depuis leur ouverture dans les années 1960. La construction en 2008-2009 du bâtiment multifonctionnel abritant, le service de garde, un laboratoire multimédia, la bibliothèque municipale et une salle polyvalente ont définitivement fusionné les deux pavillons scolaires pour devenir une école accueillant les élèves de la maternelle à la sixième année.

C'est dans cet esprit de fusion que l'idée d'unifier le nom des deux écoles a pris forme. Chaque pavillon a son histoire et gardera son identité. Cependant, nous souhaitons trouver un nom intégrateur qui saura identifier notre établissement scolaire tout en tenant compte des particularités de notre milieu.

C'est ainsi que nous vous invitons, citoyens et citoyennes de tous les âges de la ville de Notre-Dame-des-Prairies, à participer à notre concours de toponymie qui aura lieu **du 24 mars au 17 avril 2010 inclusivement.**

Pour participer :

- Feuille blanche non lignée 8½ X 11
- Logo en format 4 X 6
- Inscrire le nom proposé en lettres moulées
- Coller le coupon ci-joint au **verso** de la feuille

Pour participer, veuillez déposer votre document dans la boîte à cet effet dans un des trois points de service soit les deux pavilions scolaires ou la bibliothèque municipale.

Nous vous invitons à participer en grand nombre!

Caroline Lukic

Directrice des écoles intégrées
Dominique-Savio et Monseigneur-Jetté



Nom du participant : _____

ÉLÈVE PARENT CITOYEN

Adresse : _____

Téléphone : _____

Description du nom et du logo : _____

Dommages au gazonnement lors du déneigement

À la fonte des neiges, certains constateront peut-être que des dommages ont été causés au gazonnement de leur propriété lors des opérations de déneigement.

Nous rappelons que l'entrepreneur chargé du déneigement est responsable des dommages occasionnés à la propriété privée lors de ses opérations. Toutefois, aucune responsabilité de l'entre-

neur n'est engagée pour les dommages au gazonnement à moins d'un mètre de la limite du pavage des rues, bordures ou trottoirs.

Nous invitons les Prairiquois et Prairiquoises à communiquer avec les services municipaux au 759-7741, poste 226, aux heures de bureau, afin de signifier si de tels dommages sont survenus au cours de l'hiver 2010.

Collectes des matières compostables (gazon, feuilles et plantes)

Les collectes des matières compostables reprendront au printemps, soit tous les jeudis, à compter du **22 avril 2010**.

Nous vous rappelons que les matières admissibles sont les feuilles, le gazon, les plantes de jardins et les fleurs. Vous pouvez en disposer dans des sacs à déchets vendus sur le marché ou dans une poubelle étanche munie d'un couvercle, fabriquée de métal ou de plastique, avec capacité maximale de 100 litres.

Collecte des branches

La collecte printanière de branches s'effectuera dans la semaine débutant le **lundi 7 juin 2010**. Les personnes qui ont procédé à des travaux d'émondage et qui désirent que leurs branches soient ramassées par la Ville sont invitées à les placer à cette date en bordure de la rue, les bouts coupés face à la rue.

À Notre-Dame-des-Prairies, on pense vert!

C'est pourquoi la Ville renouvellera cette année sa collecte de RDD, et sa distribution de compost et d'arbres. Ces trois activités se tiendront le samedi 29 mai 2010, de 9 h à 16 h, au garage municipal situé au 33 rang Sainte-Julie.

- **Collecte annuelle de résidus domestiques dangereux (RDD)** ; il est à noter que puisque ce sont des produits domestiques qui seront alors récupérés, les déchets provenant des industries et commerces ne seront pas acceptés.
- **Distribution de compost** : les citoyens de Notre-Dame-des-Prairies pourront obtenir du compost pour une quantité maximale de 100 litres. Pour ce faire, le citoyen devra apporter ses conte-

nants et présenter une preuve de résidence (permis de conduire, carte d'identité, etc.).

- **Distribution d'arbres** : pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour vous procurer un arbre à planter sur votre terrain et ainsi reverdir votre petit coin de ville. Les arbres seront offerts gratuitement aux résidents (un arbre par ménage), selon la formule du premier arrivé, premier servi, jusqu'à épuisement des quantités disponibles. L'espèce et la taille sont fonction de la disponibilité.



Notre-Dame-des-Prairies obtient ses 3 Fleurons



Les *Fleurons du Québec* ont connu une année record en 2009. En effet, 129 municipalités ont reçu la visite des classificateurs au cours de l'été, et de ce nombre, 85 localités étaient visitées pour la deuxième fois.

On se souviendra que Notre-Dame-des-Prairies avait reçu 2 Fleurons lors de la visite de 2006, et la deuxième visite d'un classificateur le 29 juillet 2009 nous laissait entrevoir la possibilité de recevoir un *Fleuron* supplémentaire.

Pendant les 3 dernières années, nous avons travaillé à préserver les fleurons attribués en 2006 et à améliorer nos aménagements afin d'obtenir un *Fleuron* additionnel.

Et bien, nous avons raison d'y croire puisque lors du dévoilement officiel de la 4^e édition des *Fleurons du Québec*, nous avons eu la confirmation que Notre-Dame-des-Prairies pouvait maintenant afficher fièrement ses 3 Fleurons qui sont valables pour trois ans, 2009-2010-2011.

Nous sommes seulement 30 municipalités à avoir obtenu un autre fleuron et c'est tout en notre honneur.

Le rapport d'évaluation du classificateur fait état de plusieurs commentaires positifs. Toutefois, on nous indique tout de même des points à améliorer et la Ville dispose de 3 ans pour les réaliser. Nous allons revoir l'ensemble des commentaires émis et mettre les efforts nécessaires pour répondre aux suggestions du classificateur.

La motivation collective pour embellir le milieu de vie au moyen de l'horticulture ornementale durable est à la fois une reconnaissance valorisante mais aussi un facteur d'attractivité puisque les *Fleurons du Québec* sont fréquemment mentionnés dans les brochures touristiques, et constituent un atout précieux pour promouvoir nos attraits.

Nous remercions la population pour les efforts consentis à l'embellissement et nous vous invitons à poursuivre le processus d'amélioration continue de notre milieu de vie.

Soutien financier à l'achat de couches lavables

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies était fière d'annoncer, il y a quelques mois, l'adoption d'un programme de subvention pour l'utilisation des couches lavables pour les familles prairiquoises. Comme l'environnement et le développement durable sont au cœur des préoccupations du conseil, ce programme de subvention permettra aux familles qui y adhéreront de réaliser non seulement des économies mais aussi de poser un geste concret pour réduire la quantité de matières résiduelles.

Le montant maximum de la subvention accordée est de **100 \$ par enfant de 12 mois et moins**. Le parent désirant se prévaloir de cette subvention devra satisfaire aux critères d'admissibilité du programme et compléter le formulaire à cette fin. Le formulaire est disponible aux Services récréatifs et culturels de la Ville, ou vous pouvez le télécharger sur notre site web au www.notre-dame-des-prairies.org

Règlement sur les appareils de chauffage au bois

Lors de la séance du 15 février 2009, le conseil municipal a adopté le règlement 960-2009 relatif à l'installation et au remplacement des appareils de chauffage au bois.

Ce règlement vient préciser que tout appareil de chauffage au bois doit, en ce qui a trait aux particules fines qu'ils émettent dans l'atmosphère, ne pas excéder un taux d'émission de 4,5 grammes par heure et être conforme à la norme intitulée Standards of performance for New Residential Wood Heaters, 40 CFR 60, subpart AAA, publiée par la United States Environmental Protection Agency (EPA) ou à la norme CAN/CSA-B415.1, intitulée Essais et rendement des appareils de chauffage à com-

bustibles solides, publiée par l'Association canadienne de normalisation.

Veuillez noter que la nouvelle réglementation s'applique uniquement aux nouvelles installations et au remplacement des appareils existants.

Toute personne qui désire installer ou remplacer un appareil de chauffage au bois doit au préalable obtenir un certificat d'autorisation et il n'y a aucun frais pour l'obtention de ce certificat. Vous pouvez communiquer avec le *Service des permis et inspections* à l'Hôtel de Ville, pour obtenir de plus amples informations sur ce nouveau règlement, en composant le 450 759-7741 poste 228.



Interdiction d'utiliser certains matériaux comme combustible dans un appareil de chauffage au bois

Le conseil municipal, toujours soucieux de poser des gestes en vue de réduire l'émission de matières polluantes dans l'air, a aussi décidé de modifier son règlement sur la prévention des incendies afin d'interdire l'utilisation de certains matériaux comme combustible dans un appareil de chauffage au bois.

Ainsi, à compter de l'entrée en vigueur de ce règlement, nul ne pourra utiliser les matériaux suivants comme combustible dans un appareil de chauffage au bois :

- Bois humide ou non séché
- Déchets
- Bois traité
- Produits en plastique
- Produits en caoutchouc
- Huile usée
- Peinture
- Solvants
- Charbon
- Papiers glacés ou colorés
- Panneaux de particules
- Bois de grève imprégné de sel

Programme de subvention Remplacement des appareils de chauffage au bois

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies a mis sur pied un programme de subvention dans le but d'aider les citoyens qui le désirent à remplacer ou modifier leurs vieux appareils de chauffage au bois par un appareil de chauffage conforme à la réglementation municipale.

Voici les critères d'admissibilité au programme.

Les appareils de chauffage admissibles à la subvention sont les poêles ou foyers suivants :

- Au bois certifié par l'agence de protection de l'environnement des Etats-Unis (EPA) ou répondant à la norme CAN/CSAB415.1. Ces appareils, certifiée par l'une des 2 agences, doivent avoir un taux d'émission de particules fines inférieur à 4,5 grammes par heure
- Au gaz propane • Au gaz naturel • Aux granules

Durée du projet

Du 15 février au 31 décembre 2010

La date limite pour déposer une demande est fixée au 31 décembre 2010.

Subvention maximale

La subvention maximale est de 200 \$ pour l'achat d'un appareil de chauffage mentionné ci-haut.

La subvention est limitée à 1 appareil de chauffage au bois par logement.

Quel type de poêle est admissible?

Pour être admissible à ce programme de subvention, vous devez effectuer le remplacement ou la modification d'un appareil de chauffage au bois existant qui n'est pas certifié selon la norme EPA ou selon la norme CAN/CSAB415.1 et qui émet plus de 4,5 grammes de particules fines par heure.

Aucune nouvelle installation n'est admissible à cette subvention.

Preuve de l'achat du nouvel appareil de chauffage

Le demandeur doit fournir une preuve écrite de la certification de l'appareil de chauffage au bois à la norme EPA ou à la norme CAN/CSAB415.1, et la mention que l'appareil n'émet pas plus de 4,5 grammes de particules fines par heure, tel que stipulé dans le règlement de construction de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies. Cette preuve doit être envoyée avec le formulaire de demande;

Ou

Pour les poêles aux granules, au propane ou au gaz naturel, la facture et le numéro de série sont suffisants.

L'appareil du demandeur doit être mis définitivement hors service et recyclé, l'appareil ne peut en aucun cas être réinstallé.

Pour tout remplacement de vieux appareils au bois, il est obligatoire de fournir une déclaration signée confirmant que le poêle remplacé a été mis hors service et recyclé. La déclaration doit aussi préciser de quelle manière l'appareil a été disposé et où il a été recyclé. L'appareil ne peut en aucun cas être réinstallé.

COMMENT FAIRE SA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Étape 1 Communiquer avec le service des permis et inspections de la Ville au 450 759-7741, poste 228.

Étape 2 Visite et recommandation du Service des incendies

Nous vous suggérons fortement la visite du Service des incendies afin d'obtenir leurs recommandations d'installation en terme de sécurité avant l'achat de l'appareil de chauffage.

IMPORTANT : Pour avoir un rendez-vous avec le Service des incendies, vous devez communiquer avec le département « Prévention » du service au 450 753-8154 ou par courriel à service.incendies@ville.joliette.qc.ca

Étape 3 Demander le certificat d'autorisation de la Ville

L'installation ou le remplacement de tout appareil de chauffage nécessite l'obtention d'un certificat d'autorisation de la Ville en vertu du règlement de zonage.

Vous devez vous adresser au service des permis et inspections, au 225, boulevard Antonio-Barrette.

Étape 4 Compléter le formulaire et fournir les pièces justificatives obligatoires

Remplir le formulaire de demande de subvention que vous pouvez obtenir à l'hôtel de Ville, le signer et joindre obligatoirement les pièces justificatives demandées.

Offre d'emplois | Été 2010

Les différents services de la Ville sont à la recherche de candidats étudiants et temporaires pour combler certains postes saisonniers au cours de l'été 2010 :

SERVICES DE LA VOIRIE

- **postes de journaliers étudiants** pour effectuer et assister à diverses tâches d'entretien des parcs, espaces verts, mobiliers urbains, infrastructures et bâtiments municipaux
- **personne salariée temporaire** pour parer à un surcroît temporaire de travail

SERVICES TECHNIQUES

- **poste d'agent de surveillance** pour effectuer la surveillance de l'application du règlement sur la restriction à l'arrosage et celui sur l'usage des pesticides sur le territoire de la ville. L'agent doit également assurer une présence et une surveillance attentive des divers parcs du territoire et ce, en collaboration avec le service de police.

Les personnes intéressées à poser leur candidature pour ces postes doivent posséder un permis de conduire valide et sont priées d'envoyer leur curriculum vitae à l'adresse suivante :

Ville de Notre-Dame-des-Prairies

225, boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 1E7

SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS

ANIMATEURS / ANIMATRICES

Nous sommes également à la recherche d'animateurs et d'animatrices pour le camp de jour et pour le terrain de jeux. Leur rôle est d'assurer la sécurité des enfants tout en leur offrant une multitude d'activités des plus divertissantes et amusantes.

Exigences particulières :

- être âgé de 16 et plus
- faire preuve d'initiatives, de dynamisme et de débrouillardise
- être disponible pour la durée de l'été et pour les journées de formation
- étudier dans un domaine lié à l'emploi constitue un atout

Il s'agit d'emplois à temps plein d'une durée d'environ 8 semaines.

AIDES ANIMATEURS/ AIDES ANIMATRICES

Ce poste est non rémunéré mais offre plusieurs avantages tels que l'acquisition de compétences et la possibilité de participer gratuitement aux différentes activités offertes. L'emploi consiste à supporter les animateurs dans leurs tâches auprès des enfants.

Exigences particulières

- avoir complété son secondaire 1
- être résidant de Notre-Dame-des-Prairies
- être débrouillard
- avoir une grande disponibilité
- être vif d'esprit

Si vous êtes intéressés par un poste d'animateur, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le **9 avril 2010** à l'adresse suivante :

Services récréatifs et culturels

225 boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies, (Québec) J6E 1E7
ou par Internet au prairies@notre-dame-des-prairies.org

Pour les postes d'aides animateurs / aides animatrices une lettre de motivation suffira.

Pour toute information : 450 759-7741, poste 232 ou 237



Bibliothèque de la ville de Notre-Dame-des-Prairies



SECTION ADOS

Le saviez-vous? Une section complète du secteur adulte contient des ouvrages spécifiquement destinés à la clientèle adolescente, et a même été aménagée à leur image. Identifiés par des points bleus, ces ouvrages peuvent être des romans, des documentaires ou des périodiques. Les 13-17 ans y trouveront certainement leur compte!

VENTE DE LIVRES USAGÉS

Le personnel de la bibliothèque invite la population à sa vente annuelle de livres usagés, laquelle aura lieu du 9 au 15 avril prochain, aux heures régulières d'ouverture de nos locaux. Les ouvrages offerts, tous relativement en bon état, vous seront cédés à des prix variant de 0,25 \$ à 2 \$

Le comptant est le seul mode de paiement accepté. Veuillez noter que les ventes sont définitives, sans possibilité de retour ni d'échange. Par souci de respect de l'environnement, nous vous demandons de vous munir de vos propres sacs pour transporter vos achats. Ces livres sont majoritairement des documents retirés de notre collection au cours des 12 derniers mois. Le profit de leur vente servira à financer une activité de promotion de la lecture en cours d'année. Bienvenue à tous!

NOUVEAU PERSONNEL

La bibliothèque compte depuis peu sur l'appui d'un nouveau membre du personnel. Bienvenue à mademoiselle Nadia Tabah,

commis étudiante. Une nouvelle bénévole s'est également jointe à notre équipe; nous remercions sincèrement mademoiselle Marie-Stéphan Thibeault pour le précieux temps qu'elle nous consacre chaque semaine.

ACTIVITÉS À VENIR

La bibliothèque présentera le samedi 8 mai 2010 à 10 h 30 une conférence ayant pour thème l'horticulture, donnée par Mme Édith Lachapelle, technicienne en horticulture et herboproductrice, propriétaire de l'entreprise *À fleur de pot*. Tous les amateurs de jardinage et de potagers seront ravis d'acquiescer quelques notions et de discuter avec cette spécialiste, qui souhaite vous introduire au jardinage écologique et biologique. Nous demandons aux participants intéressés d'apporter quelques boutures d'une plante vivace de leur choix le jour de la rencontre, puisque l'activité se terminera par un échange de vivaces.

La Quinzaine du livre de Lanaudière sera de retour du 16 au 30 avril prochain. Plusieurs dizaines d'activités seront présentées à différents endroits dans la région lanauoise. La bibliothèque de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies vous convie le jeudi 22 avril à 18 h 30 à une rencontre avec M. Pierre Gagnon, auteur du livre *De la pénombre à Cap-Lumière : itinéraire politique et spirituel d'un patriote*. M. Gagnon prononcera une conférence intitulée **La parlure en Amérique française**. « La langue est un pont sur lequel se rencontrent les personnes afin de passer au-delà de la rivière du temps et de l'histoire pour échanger sur les trois pôles d'intérêt que sont le passé, le présent et le futur ».

Ces activités sont gratuites; toutefois l'inscription est obligatoire. Veuillez vous adresser au personnel au comptoir de prêt ou au 450 758-3670.

Restons actifs à N.D.P.!

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies vous offre la possibilité de pratiquer de l'activité physique en plein air tout au long de l'été et ce, pour tous les groupes d'âges, grâce aux diverses installations et aménagements accessibles et de proximité.

- Parcours d'activités physiques au parc des Champs-Élysées;
- Sentier champêtre de 3,7 km accessible par le rang Ste-Julie et par la rue Deshaies;
- 2 Passerelles cyclables;
- Réseau cyclable de 20 km;
- 2 terrains de tennis au parc Amable-Chalut;

- 2 terrains de soccer dans le parc adjacent à l'école Dominique-Savio;
- 3 terrains de baseball – parc Amable-Chalut et parc Alain-Larue;
- Piscine extérieure et jeux d'eau à proximité de l'hôtel de Ville;
- Jeux d'eau au parc Notre-Dame
- 1 terrain de volley-ball au parc Notre-Dame;
- 1 terrain de basket-ball au parc Notre-Dame;
- 1 parc de planche à roulettes dans le parc adjacent à l'école Dominique-Savio;
- Parcs aménagés dans tous les quartiers;

Camp de jour et terrain de jeux

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies revient cette année encore avec le camp de jour et le terrain de jeux. L'équipe dynamique d'animation a concocté un été rempli de surprises et d'activités pour les enfants de 5 à 12 ans (maternelle complétée).

Le camp de jour se déroulera **du 28 juin au 20 août** pour une durée de 8 semaines, tandis que le terrain de jeux se tiendra **du 28 juin au 6 août** pour une durée de 6 semaines.

INSCRIPTION

Les inscriptions auront lieu **du 12 au 30 avril** inclusivement et se feront au service des loisirs. Après cette date, un supplément de 15 \$ vous sera facturé pour chaque enfant inscrit.

Une séance d'information aura lieu le **mardi 13 avril à 19 h** à la salle communautaire située au 225, boulevard Antonio-Barrette. Suite à cette séance d'information, une période d'inscription aura lieu.

SERVICE DE GARDE

Du lundi au vendredi de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h, un service de garde est offert aux enfants inscrits au camp de jour.



COÛT

Afin d'amoindrir le plus possible les dépenses auxquelles les familles prairiquoises sont confrontées en raison de la conjoncture économique actuelle, le conseil municipal a mis tout en œuvre pour assurer une tarification raisonnable des coûts du camp de jour 2010. Il nous fait donc plaisir de vous confirmer que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies maintiendra les tarifs d'inscription de l'année 2009 pour le camp de jour 2010. Cette initiative s'inscrit à l'intérieur de notre mission, soit celle d'être *À la mesure des familles!*

FORMULAIRE

Vos enfants recevront un formulaire par l'entremise de l'école et d'autres copies seront disponibles au service des loisirs.

Pour toutes informations n'hésitez pas à communiquer avec les services récréatifs et culturels

Bon été à tous!

Services récréatifs et culturels

225, Boulevard Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies
QC J6E 1E7 | **450 759-7741 poste 232 ou 237**

Une randonnée à vélo festive

Dans le cadre de la semaine des municipalités, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies vous invite à la grande randonnée à vélo annuelle qui aura lieu le samedi 5 juin prochain.

Décorez vos vélos et participez en grand nombre à cette activité familiale haute en couleur. De l'animation et de nombreux prix de présence sont au menu.

Surveillez les informations concernant la programmation qui vous seront transmises prochainement.

Pour plus d'information veuillez contacter les services récréatifs et culturels de Notre-Dame-des-Prairies au 450 759-7741 poste 232 ou 237

Location de salles et locaux

Que ce soit pour un mariage, un anniversaire, un atelier, un colloque, une conférence ou toute autre occasion, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies met à la disposition des résidents diverses salles de réception attrayantes et contiguës pouvant accueillir de 20 à 180 personnes, ainsi que des salles de réunion. À noter que la salle communautaire est climatisée et qu'une grande cuisine est également disponible afin de faciliter le service d'un traiteur.

Pour de plus amples renseignements ou pour la location d'une salle, veuillez contacter les services récréatifs et culturels au 450 759-7741 poste 237 ou 232

* Prendre note que toutes les salles du centre communautaire sont des environnements non-fumeurs et accessibles aux fauteuils roulants.

Terrains de baseball

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies compte 3 terrains de baseball qui peuvent être réservés pour des joutes, des tournois et des pratiques de baseball. Deux terrains sont situés au parc Amable-Chalut et un autre terrain au parc Alain-Larue. Il y a deux terrains éclairés.

LES COÛTS DE LOCATION	
Tournoi en semaine	75 \$ par jour
Tournoi fin de semaine	150 \$ par jour
À la partie	21 \$
Ligue de balle avec participation extérieure (environ 16 parties dans l'été)	150 \$ par équipe

Veuillez noter que ces tarifs comprennent l'installation des buts, le lignage à chaque joute et l'éclairage.

Pour de plus amples renseignements ou pour la location d'un terrain, contactez-les Services récréatifs et culturels au 450 759-7741 postes 237 ou 232.



Bonjour à tous,

Il nous fait plaisir de revenir, comme à chaque printemps, pour inviter vos enfants à se joindre à nous pour la saison de baseball 2010.

Les inscriptions se font jusqu'à la fin mars au service des loisirs, à l'hôtel de ville Notre-Dame-des-Prairies. Le coût est de 45 \$ pour les novices et de 80 \$ pour les autres catégories. Donc pour un été rempli de joie et de défis, nous vous attendons en grand nombre.

Bon été!

Comité de baseball mineur 2010

Inscription au soccer

Le Club de Soccer le Laser a procédé à une restructuration de son organisation et regroupe maintenant 7 municipalités.

Cette restructuration a engendré une nouvelle tarification qui comporte une hausse substantielle.

Toutefois, le conseil municipal, soucieux d'assurer le maintien de ce sport très populaire auprès des prairiquois et prairiquoises, a décidé d'ajuster sa contribution financière afin que la tarification n'ait pas d'impact financier pour les parents qui inscrivent leurs enfants à cette activité.

Pour le bénéfice des familles prairiquoises, le conseil municipal a établi sa contribution de façon à ce que le montant que vous devrez débours en 2010 soit le même qu'en 2009.



Programmation des loisirs | Été 2010

Politique de tarification familiale :

Afin de favoriser la participation de toute la famille, nous appliquons toujours notre politique familiale aux programmations. Ainsi, nous retranchons 25 % pour le 2^e enfant et 50 % pour le 3^e enfant et les suivants. Cette politique s'applique aux résidents de Notre-Dame-des-Prairies seulement.

Période d'inscription :

- 29 mars au 9 avril 2010 au bureau des loisirs de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
- Information disponible par téléphone au 450 759-7741, poste 232 ou 237.
- Inscription en personne seulement aux Services récréatifs et culturels.

JEUNES

YOGA AVEC BÉBÉ | 2 à 8 mois

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Mardi de 10 h à 11 h
Début : 20 avril 2010
Professeur : Sophie Desjardins
Endroit : Salle communautaire
Coût : 18,75 \$

FORMATION DE GARDIENS AVERTIS | 11 ans et +

Durée : 1 journée intensive
Jour et heure : Samedi de 8 h à 16 h
Début : 29 mai 2010
Professeur : Croix-Rouge canadienne
Endroit : Salle communautaire
Coût : 20 \$ | Inclus carte, livre, mini-trousse

NATATION - GRENOUILLE ET DAUPHIN | 4 ans et +

(non nageur et petit chien)

Durée : 6 semaines
Jour et heure : Mardi de 16 h 15 à 17 h 15
Début : 29 juin 2010
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 22,50 \$

NATATION - BLANC ET JAUNE | 5 ans et +

Technique de nage

Durée : 6 semaines
Jour et heure : Jeudi de 16 h 15 à 17 h 15
Début : 1^{er} juillet 2010
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 22,50 \$

Les Services récréatifs et culturels se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'horaire de toute activité et les prix sont sujets à changement sans préavis.

Payable en entier lors de l'inscription :

- Par paiement direct
- Par chèque postdaté au 22 avril 2010
- En argent
- à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies

La politique de remboursement s'applique à toutes les programmations. Pour information, veuillez communiquer avec les Services récréatifs et culturels.

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages corporels et matériels, perte ou vol pouvant survenir dans le cadre des activités des Services récréatifs et culturels et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Ville.

NATATION - ORANGE ET ROUGE | 7 ans et +

Je perfectionne mes styles

Durée : 6 semaines
Jour et heure : Mercredi de 16 h 15 à 17 h 15
Début : 30 juin 2010
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 15 \$

PLONGEON | 8 à 12 ans

Durée : 6 semaines
Jour et heure : À déterminer
Début : À déterminer
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 22,50 \$

TENNIS | 6 à 9 ans

Durée : 4 semaines
Jour et heure : Dimanche de 11 h à 12 h
Début : 9 mai 2010
Professeur : Éric Gauthier
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 8,70 \$

MINI-CAMP DE TENNIS

Durée : 3 jours intensifs
Jour et heure : Lundi, Mardi, Mercredi de 9 h à 16 h
Début : 23 août 2010
Professeur : Éric Gauthier
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 46 \$

Programmation des loisirs | Été 2010

ADOLESCENTS SEULEMENT

TENNIS | 10 à 14 ans

Durée : 4 semaines
Jour et heure : Dimanche de 13 h à 14 h 30
Début : 9 mai 2010
Professeur : Éric Gauthier
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 8,70 \$

PLONGEON | 12 à 15 ans

Durée : 6 semaines
Jour et heure : À déterminer
Début : À déterminer
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 22,50 \$

ADOLESCENTS 14 ans et +* ET ADULTES

GOLF | Débutant

Durée : 5 semaines
Jour et heure : Samedi de 9 h à 10 h
Début : 1^{er} mai 2010
Professeur : Martin Casaubon
Endroit : Pratique de golf 131
Coût : 75 \$

NOUVEAUTÉ

GOLF | Intermédiaire

Durée : 5 semaines
Jour et heure : Samedi de 10 h à 11 h
Début : 1^{er} mai 2010
Professeur : Martin Casaubon
Endroit : Pratique de golf 131
Coût : 75 \$

NOUVEAUTÉ

AQUALONGEURS

Durée : 8 semaines
Jour et heure : mercredi de 12 h à 13 h
Début : 30 juin 2010
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 30 \$

NOUVEAUTÉ

AQUAFORME

Durée : 6 semaines
Jour et heure : mercredi de 17 h à 18 h
Début : 30 juin 2010
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 22,50 \$

NOUVEAUTÉ

*50% de rabais pour les adolescents

ADULTES SEULEMENT

ACTIVITÉ FAMILIALE AU GYMNASÉ | Forfait

Durée : 1½ heure - 6 semaines
Jour et heure : Samedi et dimanche selon disponibilité
Début : 9 mai 2010
Professeur : Avec surveillance
Endroit : Dominique-Savio
Coût : 55 \$ | famille (forfait)

ACTIVITÉ FAMILIALE AU GYMNASÉ | À la fois (max. de 3 fois)

Durée : 1½ heure - 6 semaines
Jour et heure : Samedi et dimanche selon disponibilité
Début : 9 mai 2010
Professeur : Avec surveillance
Endroit : Dominique-Savio
Coût : 9,20 \$

INITIATION WINDOWS | Débutant

Windows XP, Internet, clavier

Durée : 1½ heure - 6 semaines
Jour et heure : Lundi 18 h à 19 h 30
Début : 19 avril 2010
Professeur : Stéphane Baillargeon
Endroit : Bibliothèque
Coût : 43,50 \$ Taxes incluses

WINDOWS 2 | Avancé

Photo numérique, mise à jour..

Durée : 1½ heure - 6 semaines
Jour et heure : Lundi 19 h 30 à 21 h
Début : 19 avril 2010
Professeur : Stéphane Baillargeon
Endroit : Bibliothèque
Coût : 43,50 \$ taxes incluses

REMISE EN FORME

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Lundi 9 h à 10 h
Début : 19 avril 2010
Professeur : Magali Dudemaine
Endroit : Salle communautaire
Coût : 22,50 \$

LA SANTÉ PAR L'ÉTIREMENT (STRETCHING)

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Lundi 10 h 15 à 11 h 15
Début : 19 avril 2010
Professeur : Magali Dudemaine
Endroit : Salle communautaire
Coût : 22,50 \$

Programmation des loisirs | Été 2010

YOGA DÉBUTANT | 16 ans et +

Durée : 1¼ heure - 6 semaines
Jour et heure : Lundi 17 h 30 à 18 h 45
Début : 19 avril 2010
Professeure : Sophie Desjardins
Endroit : Salle de conférence en haut de la bibliothèque
Coût : 47 \$

YOGA PRÉ-NATAL

Durée : 1½ heure - 6 semaines
Jour et heure : Lundi 19 h à 20 h 30 ou
Jeudi de 9 h 30 à 11 h
Début : 19 avril 2010
Professeure : Sophie Desjardins
Endroit : Salle de conférence en haut de la bibliothèque
Coût : 56,25 \$

PEINTURE AQUARELLE

Durée : 3 heures - 6 semaines
Jour et heure : Lundi de 13 h à 16 h
Début : 19 avril 2010
Professeure : Johanne de Rochefort
Endroit : Salle de piscine gauche
Coût : 52,25 \$ matériel en sus

TENNIS | Débutant

Durée : 1½ heures - 5 semaines
Jour et heure : Lundi de 18 h 30 à 20 h
Début : 10 mai 2010
Professeure : Éric Gauthier
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 29 \$

TENNIS | Intermédiaire

Durée : 1½ heures - 5 semaines
Jour et heure : Lundi de 20 h à 21 h 30
Début : 10 mai 2010
Professeure : Éric Gauthier
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 29 \$

PEINTURE À L'HUILE

Durée : 3 heures - 6 semaines
Jour et heure : Lundi de 13 h à 16 h
Début : 22 avril 2010
Professeure : Johanne de Rochefort
Endroit : Salle de piscine gauche
Coût : 39,15 \$ matériel en sus

ACTIVITÉ PARENT-ENFANT

TENNIS PARENT-ENFANT

Durée : 1 heures - 4 semaines
Jour et heure : Dimanche de 10h à 11h
Début : 9 mai 2010
Professeure : Éric Gauthier
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 34,75 \$ | le duo parent-enfant

NOUVEAUTÉ



Babillard des organismes

Centre de femmes Marie-Dupuis

Le Centre de femmes Marie-Dupuis, situé au 241 boulevard Antonio-Barrette à Notre Dame des Prairies, est ouvert du lundi au jeudi, de 9 h à 17 h. Soyez les bienvenues mesdames! Voici un bref aperçu de notre programmation à venir.

Les mercredis, à compter de 13 h 30, nous vous proposons nos cafés-rencontres. Cette activité est gratuite et vous n'avez pas besoin d'être membre.

- 24 mars :** Je décide d'être heureuse avec Mme Chantal Durocher
- 31 mars :** Marche Mondiale des femmes avec Mmes Francine Groleau et Lise Payette
- 7 avril :** Découvrir Amélie Fristel avec une personne-ressource SSCJM
- 14 avril :** Les chemins de la guérison avec Mme Danielle Breault
- 21 avril :** La guérison de soi et de l'autre avec Mme Diane Leblanc
- 28 avril :** Femme et santé mentale avec une intervenante de la Bonne Étoile

Clinique d'impôt : Si vous avez des revenus modestes, nous vous offrons la possibilité de faire faire votre rapport d'impôt tout à fait gratuitement. Nous vous invitons à communiquer avec nous au 450 752-5005 pour plus d'informations et pour prendre rendez-vous. Nos personnes-ressources seront au Centre le mardi 30 mars et le jeudi 22 avril.

Cours d'auto défense : Apprenez à vous faire confiance et à développer des techniques simples mais efficaces contre un éventuel agresseur. Plus de 6 heures d'auto défense où vous apprendrez des trucs simples et développerez des réflexes de protection - vendredi 23 avril, coût de 18 \$. Nos personnes ressources sont Manon St-Onge et Claude Asselin.

Jumeler cardio et danse : Bienvenue à toutes celles qui veulent se faire du bien dans la simplicité et par la danse avec Mme Nicole Beaulieu. À compter du 8 avril, en avant-midi pour les débutantes, et en après-midi pour les intermédiaires. Coût : 36 \$

Filles d'isabelle

Horaire des assemblées 2010 du Cercle Julie-Rose-des-Prairies 1424

Les mardis 16 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai et 15 juin, à 19 heures, au Centre communautaire de la ville de Notre-Dame-des-Prairies.

De nouvelles sessions d'initiation à l'ordinateur, à la peinture et au vitrail débiteront au début du mois de mai. Si vous êtes intéressées, surveillez notre programmation.

Journée nationale des cuisines collectives : pour mieux connaître et promouvoir cette activité, nous vous invitons le lundi 29 mars, à compter de 13 h 30. Une activité toute particulière vous sera offerte. Contactez-nous pour en savoir davantage.

Consultations juridiques : Le Centre de femmes vous offre la possibilité de vous prévaloir d'une consultation juridique avec l'avocate Nancy Malo. Celle-ci accepte de collaborer avec le centre en vous donnant l'occasion d'obtenir des réponses à vos questions d'ordre juridique et ce, tout à fait gratuitement. Me Malo sera au Centre les vendredis 19 mars et 16 avril en avant-midi. Contactez-nous au 450 752-5005 afin de prendre rendez-vous.

Nutrition, la vérité dans votre assiette : Dans un premier temps, venez découvrir les vérités se rapportant à l'industrie alimentaire et ce qu'on nous donne à manger, venez apprendre à lire et à comprendre les étiquettes aussi, comment certains choix peuvent causer plusieurs malaises au quotidien. Dans un deuxième temps, nous verrons comment prévenir le cancer et autres maladies dégénératives, comment modifier nos recettes et quand faire un repos digestif. Si vous souhaitez vous inscrire appelez-nous au 450 752-5005. Ces deux journées se tiendront les vendredis 30 avril et 4 juin à un coût de 21\$ chacune et la documentation est fournie. Animatrice : Marie-Lise Tardif

Journée Internationale des Femmes 2010 : Cette année, c'est le dimanche 7 mars, que nous avons fête ensemble le Journée Internationale Des Femmes sous le thème « En 2010, ça va marcher ». Nous avons eu le plaisir d'accueillir madame Johanne Doré, humoriste à caractère social. Johanne Doré a donné des centaines de spectacles dans les contextes les plus variés. Elle est la seule femme à avoir participé au Gala du Festival Juste pour rire 2000. Depuis elle continue à faire rire et réfléchir dans toutes les régions du Québec. Aussi, la Journée internationale des femmes a marqué le lancement officiel de la Marche mondiale des femmes 2010.

De plus amples informations sur nos activités futures vous seront communiquées ultérieurement.

Francyne Mc Donald, régente | 450 759-6673

Club Le Bel Âge de Notre-Dame-des-Prairies

Nous sommes maintenant presque arrivés au printemps et les activités se poursuivent au Bel Âge.

- Quilles le lundi au Baby : responsable Cécile Robichaud, 450 752-1995;
- Vie active le mardi, de 9 h 30 à 11 h : responsable Jean-Marc Lefebvre, 450 759-2572.
- Danse en ligne le mercredi, de 10 h à 12 h pour les débutants et de 13 h à 15 h pour intermédiaires et avancés : responsable Monique Lefebvre, 450 756-6959
- Cartes le jeudi, de 13 h à 16 h : responsable Rollande Boisvert, 450 756-6433
- Mini-putt à compter du 1^{er} juin : responsable Raymonde Thibodeau, 450 755-6894
- À compter de la mi-mai, on joue à la pétanque au Club, les mercredis soirs à 19 h.

Les samedis de danse sociale et en ligne animés par Michelle et Gilles Lagarde se poursuivent tous les premiers samedis du mois. Les soirées de danse pour les autres samedis sont animées par le Club Le Bel Âge (responsable Monique Lépine, 450 756-6959). Le coût de participation est de 7 \$ pour les membres et de 9 \$ pour les non membres.

Inscrivez à votre agenda les activités spéciales de cabane à sucre le mercredi 24 mars 2010, l'Assemblée générale annuelle le mercredi 14 avril 2010 et le souper de la St-Jean le samedi 19 juin 2010.

Pour plus d'information, communiquez avec Jean-Marc Lefebvre, président, au 450 759-2572.

Club de scrabble Jolimot

Depuis bientôt 10 ans déjà, les membres et amis(es) du **Club de Scrabble Jolimot** se réunissent à tous les lundis soirs, à 19 h, pour jouer une partie de Scrabble Duplicate. Depuis septembre 2009, cette rencontre se déroule à la **salle Le Bel Âge, au 34, 1^{re} Avenue à Notre-Dame-des-Prairies.**

Ce système de jeu met les joueurs face aux mêmes tirages; à tout moment d'une partie, chaque joueur dispose des mêmes lettres que ses concurrents et se trouve confronté au même problème. Comme pour le scrabble classique, il faut former des mots entre-

croisés sur une grille en utilisant des lettres de valeurs différentes.

Toutes les personnes intéressées par cette activité passionnante peuvent venir découvrir une nouvelle façon de jouer au Scrabble. Vous êtes les bienvenus(es)!

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nicole Duquette, directrice, 450 753-3432 ou Lise Lapierre, 450 756-8120



Société Saint-Vincent-de-Paul

La Guignolée tenue en décembre 2009 a été couronnée d'un franc succès. En voici les résultats quant aux sommes d'argent recueillies :

Collecte de porte à porte :	8366,50 \$
Commerces :	2435,60 \$
Dons particuliers :	380,00 \$

RAPPORT SUR LA DISTRIBUTION DE PANIERS DE NOËL

En cette période de difficultés économiques, les demandes d'aide ont augmenté de beaucoup. Pour l'année 2009, la Société Saint-Vincent-de-Paul a distribué 80 paniers de Noël, ce qui a permis à 196 personnes (hommes, femmes et enfants) de recevoir de l'aide pour cette période. La valeur moyenne de ces paniers s'est élevée à 135 \$.

Merci à tous les donateurs de denrées et d'argent ainsi qu'aux 13 bénévoles qui ont préparé ces paniers.

Vous avez des meubles, articles ménagers ainsi que des vêtements à donner? Communiquez par téléphone avec nos deux comptoirs ci-dessous et on se fera un plaisir d'aller chercher vos dons à domicile :

Comptoir rue St-Antoine : 450 759-0672
Comptoir rue Bousquet : 450 752-5478

Si vous avez besoin d'aide, communiquez au 450 759-4862.

Julien Rainville, président

Babillard des organismes

BAZAR NDP

Le printemps et ses beaux jours sont à nos portes, ce qui avive le goût ou le besoin de faire le ménage de la maison et du garage. Le comité préparatoire travaille déjà à la mise en place du Bazar NDP. Il vous propose d'apporter les puces qui vous sont devenues inutiles (jouets, livres, vêtements, articles de décoration et de cuisine, articles de sport, etc.). Vous pouvez les déposer devant le garage du presbytère de Notre-Dame-des-Prairies au cours des mois de mars et avril.

Par ces simples gestes, vous contribuerez à la survie de 6 organismes importants de notre ville qui ciblent différentes clientèles, autant chez nos jeunes que chez nos aînés : les Scouts NDP, la Maison des jeunes Café-Rencontre, la Relève, la Fête de la Fidélité, Partage NDP et l'AFEAS.

On se donne donc rendez-vous les 24 et 25 avril prochains pour participer ensemble à ce 30^e Bazar annuel qui se tiendra, cette année encore, au Centre communautaire. Peut-être aimeriez-vous simplement vous joindre à nous pour prendre un dîner-spaghetti?

Jeunes et moins jeunes, chacun à sa façon, participeront au succès de cette importante levée de fonds, tout en accordant une seconde vie aux effets récupérés.

Merci de votre participation et au plaisir de s'y rencontrer.

Michel Vézina 450 759-9249
et Maryse Bruneau 450 883-5104
Coprésidents

Fête de la fidélité

Comme par les années passées, une invitation est lancée à tous les couples qui, tout au long de l'année 2010 fêteront un anniversaire multiple de 5 (5,10,15,20, etc.). Vous êtes conviés dimanche le 30 mai prochain, à participer à une célébration spéciale soulignant l'amour et l'engagement. Cette messe sera suivie d'une rencontre familiale, au centre communautaire, autour d'un bon repas. C'est une façon simple, cordiale et amicale de fêter cette belle promesse d'amour.

Êtes-vous intéressés à vivre et à profiter de ce moment privilégié, entourés de votre famille et vos amis et à partager ce moment

avec nous ? Vous pouvez nous rejoindre ou vous inscrire en contactant :

Nicole et Michel Vézina 450 759-9249
ou
Murielle et Serge Landreville 450 755-5378

Une invitation spéciale est lancée aux jeunes couples.

Partage Notre-Dame-des-Prairies

Partage invite ses membres à participer aux activités proposées au cours des prochains mois :

9 mai 2010 La fête des Mères
20 juin 2010 La fête des Pères

Pour ces fêtes, les bénéficiaires sont invités à participer au restaurant suivi d'un bingo à l'hôtel de ville.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Carmen Bourque, présidente, au 450 756-1888.



La Relève

Tu connais le mouvement La Relève? Il s'agit de garçons et filles âgés de 13 à 18 ans qui ont le goût de vivre de belles expériences de vie et qui veulent apprendre à mieux se connaître. Tu découvriras aussi ta spiritualité et ton sens des valeurs. On commence par vivre une fin de semaine entourée d'autres jeunes où on expérimente une triple rencontre : moi-même (qui suis-je?), les autres (qui sont-ils?) et qui est Dieu dans ma vie? C'est le début d'un cheminement personnel et continu.

Si tu as le goût de t'aventurer dans le chemin extraordinaire de la découverte de soi et des autres, la Relève est l'endroit tout indiqué pour toi. Tu peux échanger tes idées et opinions sans peur d'être jugé(e). Durant ces rencontres, des liens très forts se tissent, ce qui en fait un endroit privilégié où il fait bon se retrouver et se ressourcer.

Voici des invitations pour venir t'amuser avec nous :

* **Un souper-théâtre**, activité de financement qui se tiendra le samedi 29 mai 2010 à la Cabane à Sucre Bruneau à Ste-Mar-

celline : une comédie du Théâtre Sajou
Souper + théâtre : 35.00 \$ à 18 h
Théâtre seulement : 15.00 \$ à 20 h

* **Le Relève Show...** le 12 juin à la salle communautaire de Notre-Dame-des-Prairies : de 19 h à 00 h, viens danser, rire et t'amuser avec tes parents et tes amis(es). Coût d'entrée 10 \$ / personne, 20 \$ / par famille (frères, sœurs, parents). Pizza servie en fin de soirée.

Le mouvement la Relève présente : « Branle-bas chez les Cauchon-Brûlé ». Une comédie de Claudette Larouche et Micheline Coutu.

Dans une époque où chacun se cherche, il y a une place pour se trouver et se faire des véritables amis.

* *Pour obtenir des billets, pour toutes informations supplémentaires ou pour t'inscrire, tu peux communiquer avec : Michel et Nicole au 450 759-9249, couple-ami des Semences d'Amour, NDP*



AFÉAS Notre-Dame-des-Prairies



Lors de notre réunion mensuelle qui s'est tenue en janvier dernier, le thème « Souvenir de nos traditions », a été l'occasion pour nos membres de visionner une vidéo de l'émission Soirée canadienne enregistrée à Notre-Dame-des-Prairies en 1975. Nous avons pu reconnaître plusieurs personnalités que l'on peut appeler les bâtisseurs de notre ville. Parmi ces personnes, il y avait M. Raymond

Villeneuve qui était maire de Notre-Dame-des-Prairies à l'époque, et son épouse Jacqueline qui a chanté sa petite chanson. Nous y avons également vu M. l'Abbé Bernard Forest qui était tellement fier de sa paroisse, ainsi que M. Réginald Desrosiers, ancien directeur de la Caisse Populaire, et son épouse. M. André Comtois et son épouse Denise, accompagnés de trois autres couples, nous ont montré comment bien danser un « set carré ». Nous avons aussi reconnu plusieurs autres membres de la ville; à ce moment-là on s'appelait communauté.

La journée du 7 avril rappellera le travail invisible que les femmes accomplissent, soit en demeurant à la maison pour éduquer les enfants ou en devenant aidantes naturelles. Il ne faut pas avoir peur de se faire connaître, le but de cette journée étant de valoriser ce travail qui se fait dans l'ombre.

C'est également en avril que plusieurs membres participeront à la préparation du Bazar ainsi qu'à la vente des articles dont les profits sont versés à différents organismes prairiquois.

Encore une fois nous réitérons l'invitation à toutes les femmes désirant se joindre à notre association.

Margot Guimont

Maison Des Jeunes CAFÉ-RENCONTRE 12-17 du Grand Joliette

UN ENDROIT POUR TOI!

Tu as des fourmis dans les jambes et la tête pleine d'idées? Tu es prêt à t'impliquer? À la MDJ, tu as la chance de démarrer des projets qui te tiennent à cœur, de participer à une foule d'activités, et plus encore! Peu importe l'école fréquentée, la ville habitée, la situation personnelle, etc. tous les adolescents(es) âgés(es) de 12 à 17 ans qui s'engagent à respecter le mode de vie, sont les bienvenus à fréquenter la MDJ Café-Rencontre... et c'est gratuit!

Quelques activités à venir...

- La MDJ Café-Rencontre participera au **30^e Bazar** annuel de N.D.P. les 24 et 25 avril prochains.
- **DISCO pour 12-17 ans**, vendredi **7 mai** à la salle communautaire de N.D.P., de 20 h à minuit, carte d'identité obligatoire, 5 \$ / jeune, cantine et sécurité sur place.
- Colloque Régional du Regroupement des Maisons de Jeunes du Québec (RMJQ), dont nous sommes membre, pour les jeunes sur les enjeux qui les préoccupent.

Les jeunes et toute l'équipe du Café-Rencontre tiennent à remercier chaleureusement la **Librairie René Martin Inc.** et la **Soupière Joliette-Lanaudière** pour leurs dons dédiés à notre service d'aide aux devoirs et leçons, offert gratuitement à la Maison des Jeunes.

La flotte de vélos communautaires « **BÉCIK JAUNE** », sera de retour pour une deuxième édition, en 2010. « **BÉCIK JAUNE** » est une initiative de développement durable ayant des effets tangibles dès le premier tour de roue. Moins de GES, plus grande fluidité du réseau routier, capital santé amélioré, sentiment de fierté du grand Joliette.



Les trois maires et les deux députés de notre milieu urbain Lanaudois, en plus d'appuyer une telle initiative, ont solidairement débloqué des fonds pour que la MDJ puisse assurer la continuité d'ici à ce que les subventions demandées, soient distribuées. Un grand merci à nos décideurs, visionnaires d'un environnement urbain du XXI^e siècle. La MDJ et les citoyens Lanaudois, peuvent être fiers de vivre où la volonté politique appuie et pose des gestes pour un développement durable offrant une meilleure qualité de vie.

La MDJ offrira donc **une flotte d'au moins 50 vélos** préparés par les élèves du projet Vélo-Bato de l'école secondaire Barthélemy-Joliette, pour la saison estivale 2010. Malgré le contretemps pour l'arrivée de subventions, grâce à la solidarité de notre région, les « **BÉCIK JAUNE** » continueront d'être un modèle de transport actif, qui sera sans doute un exemple pour les autres milieux urbains du Québec.

La Maison des Jeunes est située au 34, 1^{ère} Avenue, 2^e étage à N.D.P. | 450 756-4794

HORAIRE RÉGULIER AUX JEUNES :

- Mercredi : 18 h à 21 h
- Jeudi : 18 h à 21 h
- Vendredi : 18 h à 22 h
- Samedi : 13 h à 22 h

Tiens-toi informé... passe-nous voir ou appelle-nous!
Toute l'équipe du Café t'attend!

Club de bridge de la Rive

Hé bien c'est fait, nous avons fêté notre dixième anniversaire le 11 février 2010. Et notre tournoi annuel a eu lieu le 20 mars.

Nous voulons remercier tous ceux et celles qui sont venus nous accompagner durant ces dix années. C'est avec leur présence que nous avons pu atteindre une telle réussite.

Merci à tous ces gens de chez-nous qui ont bien voulu un jour partir et développer ce si beau jeu qu'est le bridge.

Un merci spécial à notre directeur, M. Gabriel Boucher, ainsi qu'à notre comité pour leur aide.

Nous lançons une invitation spéciale à tous les anciens qui ont un jour arrêté de jouer, que ce soit par manque de temps ou pour une autre raison, il serait très agréable de pouvoir vous retrouver parmi nous. Tous les autres sont invités à venir suivre des cours pour se joindre à nous un jour.

À la prochaine!

Colette Dulong 450 756-8267
Raymonde Desrosiers 450 756-0440

Unité pastorale de la Rive

DIEU TIENT PAROLE : CONFIANCE

Les quarante jours du Carême nous ont permis de vivre une « cure d'espérance » en nous donnant du temps pour nous laisser interpellé par la parole de Dieu offerte dans la liturgie du Carême 2010.

Le 28 mars, Dimanche des Rameaux et de la Passion, marque le début de la Semaine Sainte qui sera l'occasion d'entrer au cœur du Mystère pascal.

Voici l'horaire des célébrations au cours de cette semaine :

29 mars : Messe chrimale à la Cathédrale de Joliette à 19 h 30

1^{er} avril : Jeudi Saint

- Dernière Cène à la Cathédrale de Joliette à 20 h
- Dernière Cène à l'église Christ-Roi à 20 h

2 avril : Vendredi Saint

- Marche du Vendredi Saint. Départ de la Cathédrale de Joliette à 9 h
- Office du Vendredi Saint à la Cathédrale à 15 h

3 avril : Samedi Saint

- « Prière du matin » chez les Moniales Bénédictines - 9 h
- Vigile pascale - Cathédrale de Joliette - 20 h
- Vigile pascale - Église Notre-Dame-des-Prairies - 20 h
- Vigile pascale - Église Christ-Roi - 20 h

4 avril : Dimanche de Pâques

- Horaire habituel du dimanche

Alléluia! Alléluia! Alléluia! Dieu tient parole : tout est possible!

Que Pâques chante en vous l'espérance plus lumineuse que les abîmes!

Bonne préparation à la fête pascale.

Joyeuse fête de Pâques!

Nicole Desmarais Bourassa

Coordonnatrice en pastorale paroissiale

Parents-Secours N.D.P.

Lors de l'assemblée générale du 10 février dernier, deux nouvelles personnes ont été désignées au sein du conseil d'administration. Il s'agit de mesdames Caroline Pichette au poste de présidente et de Diane Pothel au poste de secrétaire.



Sur la photo, de gauche à droite : Murielle Landreville, Serge Landreville, Caroline Pichette, Diane Pothel, Danielle Beaudin, Clarisse Fréchette

FOYERS REFUGES RECHERCHÉS

Vous avez à cœur la sécurité des enfants et des personnes âgées de votre ville? Si oui, ce message s'adresse à vous.

Vous pouvez vous joindre à Parents-Secours N.D.P. en devenant un foyer refuge. La démarche est simple pour obtenir une affiche-fenêtre de notre organisme. Après une vérification du service policier des antécédents judiciaires de toutes personnes âgées de 18 ans et plus habitant votre maison, le Comité Parents-Secours pourra vous fournir une affiche et les consignes s'y rapportant. Aucune obligation ne vous est imposée puisque vous apposez l'affiche à votre fenêtre uniquement lorsque vous êtes disponible à la maison.

N'attendons pas qu'un malheur arrive. Aidez-nous à rendre notre ville encore plus sécuritaire en donnant des endroits sûrs à ceux que l'on aime pour s'y réfugier en cas de besoin.

Communiquer avec Madame Caroline Pichette au 450 752-5430

Des organismes dynamiques

- **ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE (AFÉAS)**
Fernande Belleau
450 753-5837
- **BAZAR N.-D.-P. 2000**
Maryse Bruneau
450 883-5104
et Michel Vézina
450 759-9249
- **BRIDGE DE LA RIVE N.-D.-P.**
Colette Dulong
450 756-8267
et Raymonde Desrosiers
450 756-0440
- **CENTRE DE FEMMES MARIE DUPUIS**
Marie-Christine Laroche
450 752-5005
- **CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DES AMIS DES PRAIRIES**
Céline Lafond
450 753-7864
- **CHEVALIERS DE COLOMB**
René Robillard
450 759-1506
- **CLUB LE BEL ÂGE N.-D.-P.**
Jean-Marc Lefebvre
450 759-2572
- **COMITÉ DE PROTECTION DU VOISINAGE**
Michel Mireault
450 756-8739
- **COMITÉ PARENTS-SECOURS**
Murielle Landreville
450 755-5378
- **COMMISSAIRE SCOLAIRE N.-D.-P.**
Roch Lasalle
450 753-3741
- **PASTORALE PAROISSIALE**
Nicole Desmarais Bourassa
450 756-4833
- **CROIX-ROUGE**
Claudette Mailhot
450 755-3374
- **FILLES D'ISABELLE**
Francine Mc Donald
450 759-6673
- **GROUPE SCOUT DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES**
Simon Laroche
450 760-3257
- **MAISON DES JEUNES CAFÉ RENCONTRE 12-17 DU GRAND JOLIETTE**
Marie-Chantal Bouchard
450 756-4794
- **PARTAGE N.-D.-P.**
(aide les personnes âgées de N.-D.-P. à se sortir de leur isolement)
Carmen Bourque
450 756-1888
- **REGROUPEMENT DES ARTISTES ET ARTISANS ART-EN-CIEL**
Georges Monette
450 759-0896
- **SAINT-VINCENT-DE-PAUL**
(mouvement d'entraide aux démunis)
Julien Rainville
450 753-5510

Numéros importants

9-1-1

POUR LES URGENCES
9-1-1



AMBULANCE
450 759-1312



POLICE (appels courants)
450 759-5222



CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LANAUDIÈRE
450 759-6116
1 866 277-3553



POLICE (Info-Crime)
1-800-711-1800



POMPIERS
(information et conseils de prévention)
450 753-8154



L'INSPECTEUR CANIN INC.
450 756-4791







Fiset



Marie-Pier Breault, B.A.A.
Conseillère en finances personnelles



Isabelle Forest
Conseillère en finances personnelles



Lucie Forget
Conseillère en finances personnelles



Audrey Rivest, B.A.A.
Conseillère en finances personnelles

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE ?

Basée sur la valeur de la maison, la **marge Atout** vous permet de regrouper tous vos prêts en un seul. Elle simplifie ainsi la gestion de vos finances personnelles tout en vous permettant de financer une multitude de projets à un taux très avantageux.

Passez voir une de nos conseillères au centre de services Notre-Dame-des-Prairies, elle vous aidera à faire des choix éclairés en fonction de vos besoins et de votre situation.

Le Service aux particuliers de votre Caisse Desjardins de Joliette, une équipe composée de 17 conseillers répartis dans ses 5 centres de services.

De la naissance à la retraite, ils sont là pour vous!



Desjardins
Caisse de Joliette

www.desjardins.com/caisse-joliette